

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE



CLDR CÉLÉBRATION PCDR APPROUVÉ

25 SEPTEMBRE 2025



Lieu de réunion

Salle du Conseil communal (Bièvre)



Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11/12/2023
2. Mise en œuvre du PCDR : actualités
3. Comment communiquer sur le PCDR : discussion
4. Comment recruter de nouveaux membres de la CLDR : discussion
5. Divers et drink de clôture



Présences

- › Pour les membres de la CLDR : 13 présents (voir liste en annexe 1)
- › Pour la Fondation rurale de Wallonie : Annick Samyn



Commune de Bièvre
Michaël Modave, bourgmestre FF en
charge du PCDR

Fondation rurale de Wallonie
Alisée Lequeux | Annick Samyn
Agents de développement



Approbation du CR de la réunion du 11/12/2023

Les membres présents n'ont pas de remarque.

Mise en œuvre du PCDR : actualités

La dernière rencontre de la CLDR remonte donc au compte-rendu de décembre 2023, au moment de l'approbation du PCDR. Ensuite, le 22 mars 2024, la délégation biévroise est allée défendre le dossier au Pôle Aménagement du Territoire. Les membres de la CLDR étaient Séverine et François qui ont pris leur rôle à cœur et ça s'est vu ! L'avis du PAT était particulièrement positif, mettant en avant notamment la bonne appropriation citoyenne du processus.

Avis du pôle aménagement du territoire

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de BIEVRE.

Le diagnostic est de bonne qualité et permet d'avoir une vision globale adéquate du territoire communal. Il apprécie tout particulièrement la présence des 14 fiches descriptives de la commune qui permettent d'avoir un aperçu synthétique des caractéristiques du territoire de Bièvre et la qualité du bilan de l'ancienne opération de développement rural.

Concernant la partie 2, la méthodologie retenue par l'organisme d'accompagnement encadre bien le processus participatif. Il en résulte une bonne participation soutenue de la population, une bonne appropriation citoyenne du projet ainsi qu'un processus participatif dynamique.

De plus, le Pôle considère que le diagnostic partagé atteint un bon niveau. Il permet de bien mettre en évidence les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune. Le Pôle estime également que le diagnostic partagé offre une image pertinente et conforme à la réalité territoriale de Bièvre et au processus participatif. Les apports de ce dernier sont clairement identifiés et assez importants.

Le Pôle relève que la stratégie repose sur un grand défi structuré en six objectifs opérationnels. Ces objectifs sont cohérents, équilibrés et réalistes. Elle intègre également bien les principes de développement durable. Toutefois, le Pôle regrette que la stratégie et le diagnostic partagé ne permettent pas d'appréhender correctement les liens avec l'ancienne opération de développement rural.

Concernant la partie 5, le Pôle souligne le nombre raisonnable de fiches-projets, leur bonne répartition au sein des différents lots et le fait qu'elles couvrent de manière équilibrée l'ensemble des objectifs repris par la stratégie. Il regrette toutefois le caractère peu étoffé du lot 0. Le Pôle invite la commune à concrétiser la fiche-projet relative au schéma de développement communal, prévue en lot 2, au vu des enjeux communaux en termes d'aménagement du territoire, de logement et de qualité de vie.

Enfin, concernant la fiche-projet prévue en première convention, à savoir l'aménagement du cœur de village de Petit-Fays, le Pôle estime qu'elle est réaliste et cohérente avec les objectifs de développement définis dans la stratégie et qu'elle répond à un besoin avéré.

A près cela malheureusement, nous étions trop proches des élections régionales du mois de mai. Le passage au Gouvernement wallon a dû attendre la nouvelle équipe et surtout que la Ministre en charge de la ruralité (Anne-Catherine Dalcq) se positionne sur l'avenir de cette politique. La signature est arrivée le 15 mai 2025, soit 1 an après les élections.

Entre-temps, par crainte que la politique de développement rural ne soit stoppée, le Collège n'a pas souhaité ré-activer la CLDR et a préféré débiter des actions qu'il pouvait gérer seul.

Voici le lot 1 du PCDR et l'état d'avancement de ceux qui ont progressé :

- **M-1.01 Aménagement du cœur de village de Petit-Fays**

→ Le 16 Juillet 2025, réunion pour la demande de subvention du SPW-DDR pour l'aménagement du cœur de Petit-Fays. Vu que cette fiche-projet avait été approuvée par la CLDR et le Conseil simultanément avec le PCDR, la demande de subsides a été activée immédiatement. Le projet est maintenant en attente de la promesse de subsides. Dès que la signature est obtenue, la Commune pourra recruter un auteur et démarrer réellement.



Discussion sur le processus des demandes de subventions :

Le parcours d'un dossier prend environ 3 ans pour atteindre le stade des travaux à partir de l'obtention de la signature qui valide le principe de subsidier ce projet. La difficulté avec la politique de développement rural est que le budget alloué par la RW pour l'ensemble des communes est trop faible par rapport à la demande. Il faut donc parfois attendre très longtemps avant de voir son projet sélectionné.

→ la CLDR s'accorde sur le fait de travailler rapidement sur tous les projets et de demander les subsides au fur et à mesure, dès qu'un dossier est prêt. Ainsi, il y a plus de chances pour que des signatures arrivent régulièrement.

▪ **M-1.02 - Création et aménagement d'un réseau de voies lentes – Partie 1**

▪ **M-1.03 - Aménagement des entrées de village**

→ Afin d'aborder le projet efficacement, les membres de CLDR vont déjà commencer à collecter des photos d'exemples, bons et mauvais, dans d'autres communes. Cela pourra servir de base de discussions.

▪ **M-1.04 - Création de logements tremplins à Oizy**

→ Modification d'orientation pour l'ancien Presbytère de Oizy. Vu qu'il manque d'HoReCa sur le territoire et qu'il y a encore la possibilité d'un logement tremplin à Naomé, le Collège a décidé de dédier ce bâtiment à de la restauration. Le bâtiment va être mis en vente sous la forme d'un appel d'offres avec des critères de qualité fixés.

▪ **M-1.05 - Création de logements tremplins à Naomé**

→ Des travaux de rénovation ont déjà été entrepris. Les subsides en développement rural ne seront donc pas nécessaires pour ce projet. Par contre, la Commune souhaite que la CLDR travaille sur le règlement d'attribution du logement.

▪ **M-1.06 - Rénovation énergétique des maisons de village**

▪ **I-1.01 - Réflexion prospective sur les nouvelles formes d'habitat**

▪ **I-1.02 - Dénomination des rues et révision de la numérotation des maisons à Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes**

→ La Commune a réalisé une enquête auprès des trois villages. Seul le village de Gros-Fays a eu une majorité de oui. Les anciens noms de rue pour ce village vont être réactivés, à l'exception d'un ou deux qui devront être modifiés pour éviter des confusions (ex : il ne peut pas y avoir un Grand-rue et une Rue grande avec un même code postal).

- **I-1.03 - Développer des initiatives de mobilité alternative**
- **I-1.04 - Mise en place d'actions de soutien et de valorisation des associations**
 - Julien Martin, échevin en charge de l'amatière, est allé à la rencontre d'une grande partie des associations pour connaître leurs besoins. Cependant, si les associations liées à l'événementiel sont bien connues, il y a probablement toutes sortes d'autres associations non référencées par la Commune. Il a donc été décidé de commencer par un questionnaire général qui servira à la fois à rescenser les associations, mais également à les consulter sur leurs besoins, leurs questionnements, leur éventuelle envie de créer un événement commun etc.
- **I-1.05 - Soutien pour le développement d'une activité de maraîchage**
- **I-1.06 - Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité et de l'eau**

Communication sur le PCDR

Maintenant que le PCDR est actif, il est important d'en informer la population. Une communication paraîtra dans le prochain bulletin communal, sous la forme de 2 pages qui présenteront le principe et puis surtout les projets.

Une information au Conseil communal sera également faite, car il y a assez bien de nouveaux conseillers.

Et une information aux employés administratifs servira également à faire des liens entre les projets du PCDR et leurs projets en cours.

Actualisation de la CLDR

Après autant de temps, certains membres de la CLDR ont leur situation qui a changé (déménagement, nouvel emploi,...) et ont souhaité se retirer. Par ailleurs, le quart communal a été modifié suite aux dernières élections (Annie Martin, André Gérard et Francis Martin ne font plus partie de la CLDR).

Actuellement, la situation est la suivante :

Adant	François	??	Petit-Fays	Dans le tableau, les personnes en vert sont celles qui ont confirmé qu'elles souhaitent continuer dans la CLDR. En rouge les démissionnaires et en jaune ceux qui n'ont pas encore répondu.																								
André	Claude	Démission	Monceau																									
Clarival	David	Conseil	Bièvre																									
Collard	Thibaut	Conseil																										
Cornil	Martine	✓	Naomé	→ il est signalé que Florian Nicolas reste bien intéressé																								
Coulonval	Lucas	Démission	Graide	→ ndlr : peu après la réunion, François Adam a confirmé son intérêt.																								
Datso	Christo	✓	Naomé																									
Dauby	Freddy	Démission	Bièvre	Il reste donc 15 à 17 membres.																								
Dion	Marianne	✓	Bièvre	La règle est de minimum 20 membres avec au moins 3 citoyens pour 1 élu. Soit minimum 15 citoyens + 5 élus																								
Francotte	Soho	✓	Baillamont																									
Gilot	Agnes	✓	Bièvre																									
Gilson	Christian	Démission	Oizy	Cependant, il faut veiller à une certaine mixité : âge, genre, village, ... En l'état actuel, il manquerait des citoyens pour Cornimont, Monceau et Six-Planes.																								
Hardy	Marie	??	/																									
Lambot	Sarah	✓	Oizy	<table><tr><td>Baillamont</td><td>2</td><td>Gros-Fays</td><td>1</td></tr><tr><td>Bellefontaine</td><td>1</td><td>Monceau</td><td>0</td></tr><tr><td>Bièvre</td><td>3</td><td>Naomé</td><td>3</td></tr><tr><td>Cornimont</td><td>(1)</td><td>Oizy</td><td>1+(1)</td></tr><tr><td>Graide</td><td>(1)</td><td>Petit-Fays</td><td>(1)</td></tr><tr><td>Graide-Station</td><td>1</td><td>Six-Planes</td><td>0</td></tr></table>	Baillamont	2	Gros-Fays	1	Bellefontaine	1	Monceau	0	Bièvre	3	Naomé	3	Cornimont	(1)	Oizy	1+(1)	Graide	(1)	Petit-Fays	(1)	Graide-Station	1	Six-Planes	0
Baillamont	2	Gros-Fays	1																									
Bellefontaine	1	Monceau	0																									
Bièvre	3	Naomé	3																									
Cornimont	(1)	Oizy	1+(1)																									
Graide	(1)	Petit-Fays	(1)																									
Graide-Station	1	Six-Planes	0																									
Léonet	Thierry	Conseil																										
Maldague	Claude	✓	Graide-Station																									
Maldague	Emile	✓	Bellefontaine																									
Martin	Julien	Conseil																										

Modave	Michael	Conseil	Oizy
Nicolas	Florian	??	Graide
Reitz	Chantal	✓	Naomé
Seron	Marie-Pierre	✓	Gros-Fays
Snoeck	Severine	✓	Graide
Tate	Freddy	??	Cornimont
Valvekens	Emanuelle	✓	Bièvre
Versteegen	Renaud	✓	Baillamont

→ Les membres de la CLDR s'accordent sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de faire un grand appel à nouveaux membres. Chacun pourrait chercher de son côté pour avoir quelques membres supplémentaires.

Clôture de la réunion

Il est décidé que la prochaine réunion se tiendra le 14 octobre à 18h à la salle de village de Petit-Fays. Le but sera d'actualiser la fiche-projet pour l'aménagement du cœur de Petit-Fays.

La réunion se clôture par un repas convivial.



.....

Annick SAMYN

Agent de développement
Semois-Ardenne

Annexe 1 : présences 25 septembre 2025

Présents (12)

Titre	Nom	Prénom
M.	Collard	Thibaut
Mme.	Cornil	Martine
M.	Datso	Christo
Mme.	Dion	Marianne
Mme.	Francotte	Soho
Mme.	Gilot	Agnès
M.	Maldague	Claude
M.	Martin	Julien
M.	Modave	Michael
Mme.	Reitz	Chantal
Mme.	Valvekens	Emanuelle
M.	Versteegen	Renaud

Excusés (6) et Démissions (4)

Titre	Nom	Prénom
M.	Adant	François
M.	André	Claude
M.	Coulonval	Lucas
M.	Dauby	Freddy
M.	Gilson	Christian
Mme.	Lambot	Sarah
M.	Maldague	Emile
M.	Nicolas	Florian
Mme.	Seron	Marie-Pierre
Mme.	Snoek	Séverine